

Image not found or type unknown



## Diagnostics immobiliers

Par **Sonic95**, le **30/06/2021** à **20:50**

Bonjour à toutes et tous,

j'étais locataire d'un appartement que j'ai rendu ce jour.  
le propriétaire m'avait remis les diagnostics immobiliers (dpe, amiante etc.) sous format papier lors de la signature du bail mais impossible de remettre la main dessus.

il m'indique que ce sont les originaux et me menace de ne pas rendre ma caution si je ne les restitue pas.

A-t-il le droit et que puis-je faire svp?

merci et belle soirée.